

## **DÉVELOPPEMENT INÉGAL ET MOBILITÉ : le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo**

Marc PILON et Guy PONTIÉ

Que les inégalités spatiales de développement aient un impact sur l'orientation et l'ampleur des mouvements migratoires, ne fait guère de doute, surtout si l'on se réfère à de grands ensembles géographiques. Ainsi, si l'on prend en considération l'Afrique de l'Ouest, on notera d'importants mouvements de population des régions déshéritées de l'intérieur en direction des zones côtières réputées plus riches, tant depuis l'Indépendance que pendant la période coloniale. S. AMIN (1974) estimait à 4,8 millions d'âmes, pour la seule Afrique de l'Ouest, l'apport démographique de l'intérieur au littoral au terme de 50 ans de migrations (1920-1970).

Mais cette réalité statistique globale cache des situations extrêmement diverses. Placées dans les mêmes conditions -apparemment "objectives"- de développement ou de sous-développement, toutes les sociétés ne réagissent pas de façon identique. Bien sûr, cela ne signifie pas qu'il y aurait, par essence, des sociétés destinées à migrer et d'autres à rester à jamais rivées à leur terroir, mais que chaque société se détermine en fonction de son histoire, de son type particulier d'organisation sociale, de son système de production... et de sa propre évaluation de critères apparemment aussi indiscutables que pression foncière, minimum vital...

L'analyse rapide des mouvements migratoires qui affectent les Moba-Gurma aura pour objectif essentiel de tester l'évolution dans le temps des rapports entre migrations et développement. A cet effet, nous nous référerons essentiellement à deux périodes : le début du siècle qui a vu le développement de la culture cacaoyère au Ghana et l'amorce puis la progression rapide des mouvements migratoires vers cette région; la période actuelle, toujours affectée de mouvements migratoires intenses, malgré les nombreuses tentatives de développement menées au Nord-Togo.

Le contenu de cette communication est le fruit d'une réflexion commune, à partir de résultats de recherches menées à des périodes, et selon des approches différentes. La première étude, historique et sociologique, réalisée dans la période 1976-78, avait pour objectif essentiel d'analyser les conséquences, au niveau de la société d'origine, des mouvements migratoires majoritairement orientés, depuis longtemps, vers les plantations cacaoyères du Ghana. La seconde recherche, démographique, entreprise en 1984, avait pour thème : nuptialité, fécondité et reproduction sociale (1). Elle n'était pas directement centrée sur les mouvements migratoires, mais il était évident qu'elle ne pouvait pas les ignorer. Elle a permis d'affiner le portrait des migrants, d'apporter des renseignements précis sur l'importance et les nouvelles orientations géographiques des mouvements actuels et de tester un certain nombre d'hypothèses que l'approche précédente, plus qualitative, avait permis de formuler.

### **QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ MOBA-GURMA**

Les Moba et les Gurma occupent l'Extrême-Nord du pays, où ils sont très largement majoritaires, et notamment la préfecture de Tône, dont ils représentaient, au recensement de 1981, 88 % de la population, soit 211 069 personnes.

Les premiers sont reconnus comme autochtones, tandis que les seconds, originaires du pays gurmantché (partie Est de l'actuel Burkina Faso), sont venus s'installer au Nord-Togo, par vagues successives, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. La partie Ouest de la préfecture de Tône et la ville de Dapaon sont considérées comme territoire des Moba, alors que les Gurma occupent la partie Est : la route internationale qui relie le Togo au Burkina sert en quelque sorte de ligne de partage entre les deux groupes. Certes, l'histoire du peuplement est beaucoup plus complexe (2), et cette distinction peut paraître un peu sommaire : elle n'en est pas moins justifiée dans la mesure où, dans chacune de ces deux régions, les groupes minoritaires ont tendance à s'assimiler à l'ethnie dominante. En fait, on considèrera, dans un premier temps au moins, que les conquérants gurma ayant adopté pour l'essentiel l'organisation socio-économique et religieuse des Moba, ces deux groupes forment un ensemble suffisamment homogène pour qu'il soit permis de parler de société moba-gurma. Les différenciations que l'on pourrait observer relèvent autant de l'appartenance clanique qu'ethnique (appropriation foncière, répartition du

---

(1) Cette recherche a été menée en collaboration avec P. LEVI.

(2) On retrouve dans la région des clans d'origine mamprussi, venus du Ghana; des Berba, venus du Bénin; des fragments de groupes mossi venus du Burkina au même titre que les Gurma; ou encore des Konkomba venus du Togo, de la région de la Kara située plus au sud, ou encore du Ghana.

pouvoir politique et religieux...). Mais peut-être la situation est-elle en train de changer sous l'impact d'un développement économique géographiquement différencié.

Cette société occupe une région de savane, au climat sub-soudanien à une seule saison des pluies. Rurale à plus de 90 %, elle pratique une agriculture basée essentiellement sur le mil et le sorgho en vue de l'autoconsommation. Les cultures de rente (arachides et, depuis quelques années, coton) n'occupent qu'une modeste part des superficies cultivées (1), mais constituent la principale source de revenus monétaires, particulièrement pour les dépendants (femmes et jeunes hommes).

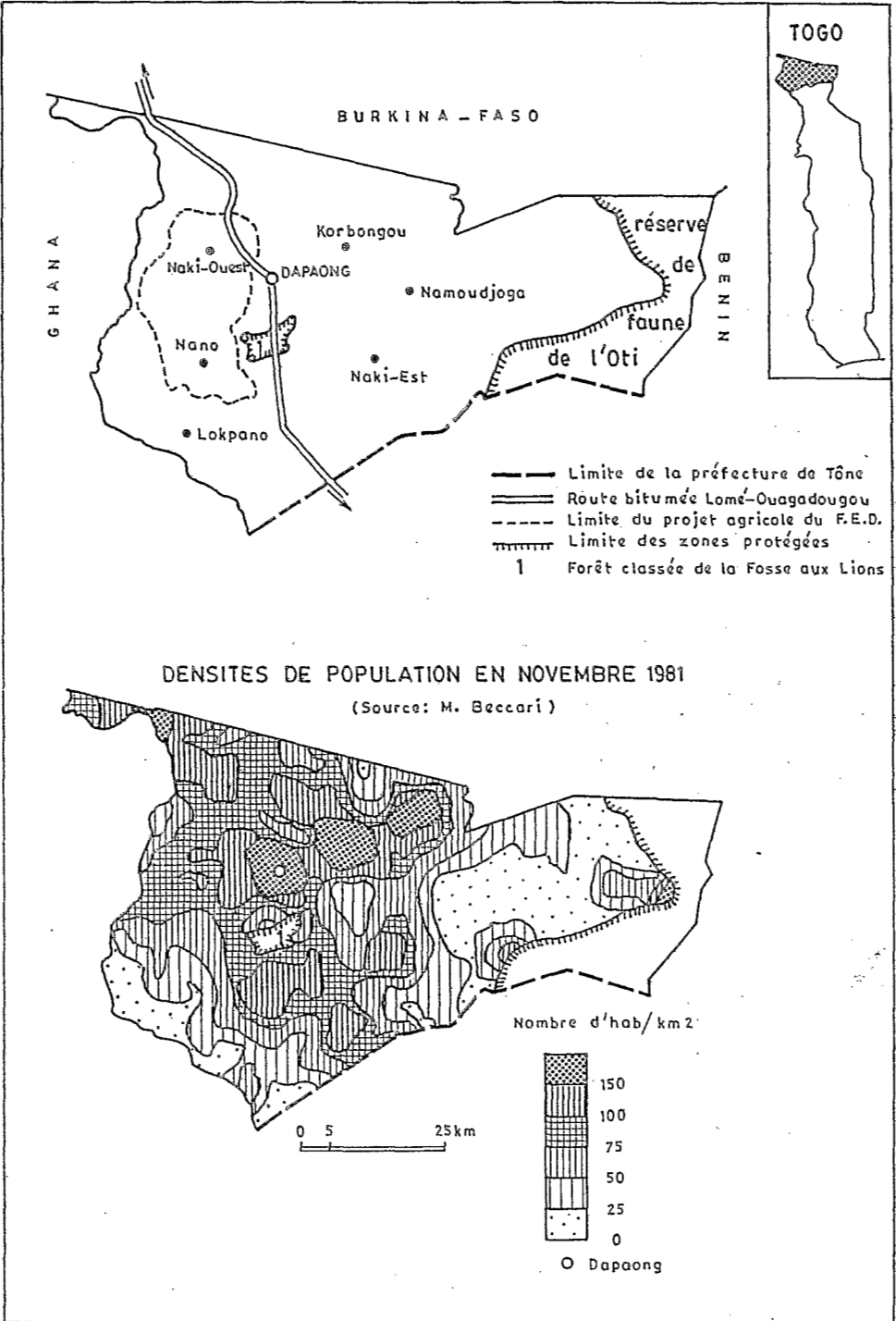
Les sols sont dans l'ensemble médiocres, notamment dans la partie Sud de la région. Les terres au meilleur potentiel agricole sont situées à l'Est, dans la vallée de l'Oti : d'abord sous-occupées en raison de l'onchocercose, elles sont, depuis 1981, instituées en réserve de faune, et de ce fait, soustraites à toute activité agricole (2). Compte tenu de la valeur des sols disponibles, on peut estimer que la densité de population est élevée. En 1981, elle était de l'ordre de 68 h /km<sup>2</sup>, en moyenne, mais pouvait s'échelonner de 25 à plus de 150 h/km<sup>2</sup>. Si l'on sait par ailleurs que cette région est l'une des plus défavorisées du Togo, dans le domaine de la santé et de la scolarisation mais aussi du développement économique plus général (peut-être en raison de l'éloignement de la capitale !), on comprendra aisément qu'elle ne constitue guère un pôle d'attraction pour d'éventuels migrants extérieurs, mais plutôt une zone de départ...

Il convient de noter par ailleurs, que contrairement à d'autres populations du Togo, notamment les Ouatchi du sud-est et plus encore les Kabyé du nord, les Moba-Gurma migrent très peu à l'intérieur du pays. Au recensement de 1981, 12 % seulement des ressortissants de cette société, recensés au Togo, résidaient à l'extérieur de la préfecture de Tône. C'est le milieu urbain qui a absorbé près des 3/4 des migrations internes, et principalement la capitale, Lomé (48 % du total). Quant aux migrations rurales, elles sont orientées en premier lieu vers la région des plateaux, dans les zones de plantations de café et de cacao, mais leur importance est marginale en regard des flux migratoires en provenance du pays kabyé.

---

(1) Le mil et le sorgho occupent dans la zone du projet FED, en pays moba proche de Dapaon, plus de 80 % des superficies cultivées, l'arachide 8 %, le coton 6,6 %.

(2) Pourtant, suite aux actions de l'O.M.S. menées dans les années 1970 pour libérer ces terres de l'onchocercose, d'importants programmes d'aménagement hydro-agricoles et de colonisation avaient été prévus, certains même amorcés... Voir à ce sujet : L. MERLET (1987).



**Carte de situation de la préfecture de Tône**

**Les planteurs de cacao du Ghana ont besoin de main-d'œuvre...  
les Moba-Gurma ont besoin de numéraire...**

L'amorce dès le début du siècle, puis le développement important à partir des années 1920, des mouvements migratoires des Moba-Gurma (1) en direction du Ghana résultent de la conjonction de plusieurs facteurs. La culture du cacao -qui s'est développée au Ghana avec la rapidité et le succès que l'on sait- est forte consommatrice de travail : il y a donc eu une forte demande de main d'œuvre. Mais l'histoire, africaine notamment, a abondamment montré que la demande de main d'oeuvre ne suffisait pas pour susciter l'offre. Dans le cas qui nous occupe, il est significatif par exemple que les sociétés paysannes du nord du Ghana aient répondu à cet appel beaucoup plus tard que leurs voisines voltaïques ou togolaises. La pression coloniale, plus forte, exercée dans les territoires placés sous contrôle du Gouvernement français est certainement un élément explicatif important. L'impôt de capitation perçu en pays moba-gurma n'était certes pas très élevé (2), mais il n'était pas négligeable non plus eu égard aux difficultés de se procurer du numéraire sur place avant le développement de la culture arachidière (1935-36). L'essentiel de la production agricole étant auto-consommée, il fallait se résoudre, pour payer l'impôt, à vendre quelques têtes de bétail (chèvres ou moutons) à des commerçants mossi ou kusasi. Les corvées, d'autant plus mal perçues qu'elles étaient plus inégalement réparties, par les chefs de village, entre les corvéables, ont aussi joué un rôle dans le déclenchement de mouvements migratoires.

Quels étaient alors l'importance de ces mouvements, le profil des migrants et le type de relations qu'ils entretenaient avec leur société d'origine ?

Les faits de population, et notamment les mouvements migratoires, faisaient l'objet d'une rubrique particulière du rapport annuel que les pays mandataires (la France pour le Togo, le Royaume-uni pour le Togoland) devaient adresser à la Commission Permanente des

---

(1) Les Moba-Gurma n'étaient pas les seuls concernés: d'autres populations togolaises (Kabye, Ngam-ngam, Konkomba, Kotokoli, Ewe...) mais aussi voltaïques ont été partie prenante dans l'économie cacaoyère.

(2) Il était de l'ordre de 5 cfa par adulte en 1928. Notons, pour fixer les idées, qu'en 1925, un poulet était vendu 6 cfa, un mouton 40 et un boeuf 350. Dans le rapport annuel de 1924, adressé à la S.D.N., figure une étude sommaire de budget familial réalisée dans le Nord du territoire (sans autres précisions) qui fait état d'une dépense annuelle moyenne de l'ordre de 50 F : 5 F de sel, 15 F pour l'achat de houes et coupe-coupe, 15 F pour l'achat de pagnes à l'intention des épouses, 15 F d'impôts et taxes (qui représenteraient donc 30 % environ des dépenses monétaires).

Mandats de la Société des Nations. Les migrations de Togolais en direction du Togoland ont donc été abondamment décrites et commentées. Pourtant, par delà l'apparente précision des données, il n'est pas facile d'avoir une idée claire de la situation et cela pour trois raisons au moins.

On notera tout d'abord que les renseignements démographiques n'étaient pas, alors, d'une grande fiabilité. Les administrateurs en étaient conscients au point d'expliquer, par les difficultés de collecte des données, les écarts, parfois considérables, enregistrés d'une année sur l'autre, ce que les membres de la Commission ne manquaient pas de souligner. La seconde raison a trait à la nature même des données : les statistiques concernaient généralement l'ensemble des migrations togolaises et il était alors impossible d'isoler le contingent de Moba-Gurma ; ou bien elles étaient établies par ethnies, mais le même terme ne semble pas avoir revêtu le même contenu selon les années, ou encore la nationalité de l'observateur (1). Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, le bilan migratoire entre les divers territoires était politiquement sensible : il contribuait en effet à façonner l'image de marque qu'Anglais et Français souhaitaient donner de leur mode d'administration respective. On ne sera pas étonné, dans ces conditions, que données chiffrées et éléments d'explication présentés aient varié d'un côté à l'autre de la frontière.

Côté français, par exemple, on insistera dans un rapport de 1924, sur l'aspect saisonnier des mouvements migratoires en direction du Togoland et de la Gold Coast, estimés alors à 3 000 ou 4 000 personnes, pour l'ensemble du Togo. On précisera même que ce mouvement "ne concerne que des gens jadis attirés dans ces dernières régions par un contrat de travail pour la préparation des plantations de cacao et qui y retournent chaque année au moment des récoltes, afin de bénéficier des avantages stipulés lors de leur engagement" (2). On insistera par la suite sur la régression de ces mouvements migratoires sous l'effet du développement, au Togo même, de la culture du café et du cacao -à partir des années 1920- puis de l'arachide, dans

---

(1) Ainsi le terme de Gurma par exemple peut désigner les Gurma du Togo, les Gurma du Togo et de la Haute-Volta réunis, les Gurma et les Moba, voire même les Gurma, les Moba, les Konkomba, les Tchamba, les Pila-Pila...

(2) Rapport annuel du Gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Togo, pour l'année 1924. Le contrat de travail auquel il est fait allusion est sans doute du type *dibi-madibi* imposant au métayer l'intégralité des travaux de mise en place et d'entretien de la plantation, mais lui assurant la jouissance de la moitié de la récolte jusqu'à extinction de la plantation. L'auteur du rapport laisse entendre que ces contrats auraient été conclus pendant la colonisation allemande.

le nord du pays, à compter de 1935. Par la suite, les migrations, résiduelles, n'auraient plus concerné que des "jeunes gens fascinés par le nom de Gold Coast". Et les Anglais seront régulièrement accusés d'exagérer l'importance du phénomène.

Côté anglais, on tenait un discours quelque peu différent : l'accent était mis sur l'importance du courant d'immigration venu des territoires français voisins et l'on falsifiait perfidement remarquer, que le désir de ces migrants était avant tout d'échapper au paiement des diverses taxes perçues par les Français (1). L'importance de cette immigration sera retenue comme l'un des principaux éléments d'explication de la croissance très importante de la population au Togoland entre 1921 et 1931 (de 187 939 à 293 671 âmes).

Nos propres enquêtes, menées à partir de 1976, ne nous permettent guère d'avancer, pour cette période, des chiffres précis mais ne laissent guère de doute sur l'importance du phénomène. Ainsi, 36 % des hommes de plus de 55 ans recensés comme présents ou absents dans 5 cantons Moba-Gurma avaient effectué au moins une migration de travail au Ghana (2). Il s'agirait de migrations antérieures à 1940 si l'on tient compte du fait que le premier départ s'effectue vers 18-20 ans, souvent même avant si les circuits migratoires sont déjà bien organisés.

Les entretiens que nous avons menés auprès d'anciens migrants qui nous ont raconté leur migration mais aussi celle des aînés qui leur avaient servi d'initiateurs, confirment le caractère essentiellement économique de ces migrations anciennes. "Trouver l'argent pour payer l'impôt de la famille" et si possible acheter des vêtements, sont les deux arguments spontanément avancés dans la quasi totalité des cas, et confirmés, au cours des entretiens, par l'évocation du montant des sommes envoyées, la périodicité des envois, les objets rapportés de la migration ou l'utilisation de l'argent économisé.

Ces migrants étaient très généralement des hommes jeunes, non mariés, qui n'étaient en rupture de banni avec leur famille ni avec leur société, même s'ils quittaient le village de nuit, à l'insu du père. L'ère des pionniers passée, les jeunes candidats à la migration origi-

---

(1) Report of the British mandated sphere of Togoland for 1922.

(2) Il s'agit des cantons de Naki-est, Korbongou, Namoudjoga, Lokpano et Boumbouaka. Les démographes ayant constaté que les chefs de famille omettaient fréquemment de déclarer les migrants ayant quitté le village -et *a fortiori* le pays- depuis plusieurs années, on peut penser que ce pourcentage (36 %) est inférieur à la réalité.

naires d'un même village, partaient ensemble, sous la conduite d'un migrant plus ancien en visite au pays, qui connaissait déjà l'itinéraire à suivre et les patrons susceptibles d'embaucher cette main d'œuvre inexpérimentée.

A l'exception de quelques familles entières qui se seraient définitivement installées au Ghana, dès les années 1920, pour échapper à l'impôt et plus encore aux corvées, les premières migrations étaient généralement de courte durée, voire même saisonnières. "Moins on reste au Ghana, plus on obtient de bénéfice" expliquaient les migrants. On partait alors avec un objectif précis : la destination était prévue et la durée de la migration dans une large mesure programmée.

On pourrait donc, de façon schématique, considérer ces premières migrations, comme une réponse adaptée à une situation économique donnée : d'un côté, un pôle de développement économique, le Ghana, qui a besoin de main-d'œuvre, de l'autre, une société paysanne qui a besoin de numéraire. Migrants temporaires et familles restées au pays constituaient les deux volets complémentaires d'une même société. La force des liens sociaux et économiques qui unissaient alors migrants et société d'origine est attestée par la grande sensibilité des mouvements migratoires aux changements économiques. Ainsi, la chute des cours du cacao, au début des années 1930, qui a contraint les planteurs à utiliser au maximum la main-d'œuvre familiale au détriment des étrangers, a freiné l'exode de travailleurs du Nord-Togo. Mais les mouvements ont repris rapidement, semble-t-il, si l'on en croit le rapport du Gouvernement français de 1934, précisant qu'il n'y a rien à signaler dans le cercle de Mango, si non "un exode de nos ressortissants vers les régions Nord et le Togo britannique, qui s'explique par le caractère migrateur des races résidant dans le cercle". Un ralentissement important des migrations -voire un retour massif au pays- s'est produit à partir de 1935-36, du fait du développement de l'arachide au Nord-Togo. Mais peut-être les problèmes rencontrés à cette même période par les planteurs de cacao ne sont-ils pas étrangers à ce phénomène : notamment la grève des ventes en 1937, et l'interdiction d'ouvrir de nouvelles plantations en pays ashanti afin de ménager des réserves de terres pour le vivrier. Dans son rapport de 1938, le Gouvernement français pouvait se réjouir du développement de l'arachide et de ses conséquences heureuses sur le climat politique dans le cercle de Mango ainsi que sur les mouvements migratoires (1) : "Jusqu'en 1935, était-il précisé, il existait un mouvement saisonnier de population assez impor-

---

1) Il est difficile d'avancer des chiffres précis concernant spécifiquement les Moba-Gurma. En ce qui concerne les Ngam-Ngam de la région de Mango, P. Ph. REY (1976) parle également de retour massif de migrants installés au Ghana.



tant du cercle vers la Gold Coast pour le travail dans les cacaoyères. Aujourd'hui ce mouvement n'existe plus et l'on constate l'existence d'un mouvement inverse."

Les migrations ont ensuite repris leur cours, peut-être parce que l'arachide n'était pas très rémunératrice, mais aussi - c'est le point que nous allons examiner maintenant - parce que le contenu et la signification même des migrations ont évolué avec le temps.

### ***Les migrations perdurent par delà les changements économiques***

Au début de notre enquête, en 1976, les représentants de l'administration togolaise, soucieux, comme jadis les administrateurs coloniaux, de donner une bonne image de leur région, insistaient sur la régression des mouvements migratoires et l'importance des retours, notamment du Ghana. Ils étayaient leur affirmation sur deux arguments de poids : les conditions extrêmement difficiles que connaissait alors le Ghana (1) ; les efforts menés au Nord-Togo en vue du développement économique, que nous analyserons plus en détail. Les premiers résultats de nos recherches infirmeront cette vue optimiste de la situation. Ainsi, de 8 à 20 % des hommes de la classe d'âge 20 à 49 ans - la population active par excellence - étaient absents depuis plus de 6 mois (2). Par ailleurs, une enquête à passage répété que nous avons menée sur dix cantons, faisait apparaître que pour 1977, les retours de migrants ne compensaient les départs qu'à hauteur de 56 %. C'est le Ghana qui recevait, nettement, le plus fort contingent de migrants : les migrations vers la Côte-d'Ivoire, le Burkina, le Bénin, voire le Gabon étaient négligeables. L'enquête de 1985 montrera que la réorientation des mouvements migratoires en direction de la Côte-d'Ivoire, qui en était à ses balbutiements en 1976-77, est devenue, depuis, une réalité.

Les biographies de migrants réinstallés au pays ou toujours présents au Ghana ainsi que des entretiens avec des non migrants, permettant de reconstituer les conditions de départ, les causes ou du moins les motivations, telles qu'elles étaient exprimées, les circuits

---

(1) Dépréciation considérable de la monnaie ghanéenne, baisse de la production cacaoyère, mais aussi conséquences des mesures d'expulsion des étrangers, en 1969, même si nombre d'entre eux ont pu regagner rapidement les plantations grâce à la pression des planteurs qui ne pouvaient se passer, au pied levé, de cette main-d'œuvre étrangère.

(2) Cantons moba : Nioukpurma et Dapaon (rural) : 11,3 % ; Naki-Ouest : 12,7 % ; Cantons gurma : Korbongu : 8,2 % ; Namoudjoga : 13,6 % ; Naki Est : 14,4 % ; Bidjenga : 18,3 % ; Pana 20,3 % ; Ville de Dapaong : 9,1 % .

migratoires et les différents emplois exercés au Ghana... montrent bien la complexité des relations entre développement et migrations. Comme le faisait justement remarquer P. Ph. REY (1976), parlant des Ngam-Ngam, "... la demande de main-d'œuvre n'est pas suffisante pour susciter l'offre, mais depuis un certain nombre d'années, elle n'est pas non plus nécessaire".

### DES CIRCUITS ORGANISÉS ET PLUSIEURS TYPES D'EMPLOIS POSSIBLES...

L'existence de circuits migratoires éprouvés, l'assurance pour le migrant de trouver rapidement un emploi ou d'être accueilli par des "frères", ne constituent pas des causes premières de mouvements migratoires, mais des éléments favorables à leur développement.

La variété des contrats de travail proposés dans le cadre de la culture du cacao permet une grande souplesse d'intervention. On peut être salarié agricole à la tâche, à la journée... ou même à l'année, et dans ce cas pris en charge intégralement par le patron (logement, nourriture, outillage...). On peut aussi obtenir un contrat de métayage de type *abusa*, qui impose au métayer d'effectuer l'intégralité des travaux d'entretien, de récolte... (et parfois de création d'une nouvelle plantation) pour une rétribution égale au tiers du produit de la vente ; ou encore, lorsque la plantation vieillissante est moins exigeante en travail, un contrat de *kotokuano* avec rétribution fixée à l'avance pour chaque charge de cacao récoltée (1). "Les gardiens de cacao" (*abusa*) représentaient 45 % des Moba-Gurma embauchés dans les cacaoyères. Ce sont eux qui constituaient les principaux ordonnateurs des mouvements migratoires : permanents sur le terrain, dans les zones riches en cacao (2), ils connaissaient les besoins des propriétaires et servaient d'agents recruteurs, à l'occasion de visites au village. Souvent responsables eux-mêmes de grandes plantations, ils sollicitaient l'aide de leurs "petits frères" qui apprenaient ainsi le métier avant de pouvoir devenir, à leur tour, gardiens de cacao (3).

Mais tous les migrants ne travaillaient pas dans le cacao, ou du moins pas pendant toute la durée de la migration. On rencontre là

---

(1) Pour plus de détails sur ces différents types d'emplois, voir (P.) HILL (1963).

(2) D'après le recensement du Ghana pour 1960, les migrants Gurma (les Moba étaient vraisemblablement inclus) étaient essentiellement représentés dans les trois grandes régions cacaoyères : l'Ashanti, notamment dans les environs de Mampong ; Brong Ahafo, près de Goaso ; Eastern region, près de Kofiridua.

(3) B., Moba du clan sankarb de Naki Ouest, installé au Ghana depuis 22 ans, près de Barkese, *abusa* chez le même patron depuis son arrivée, pouvait nommer plus de 50 "frères" moba à qui il avait trouvé un emploi dans le cacao.

aussi une grande variété de situations : certains migrants ont toujours travaillé dans l'agriculture mais ont quitté le cacao au profit du vivrier; d'autres, après avoir été manoeuvres dans les cacaoyères, sont devenus cantonniers ou gardiens, jardiniers ou dockers, chauffeurs ou encore mineurs dans les mines d'or... Il n'est pas rare que ces changements d'emplois aient été ponctués de séjours plus ou moins longs au village, mais il n'est pas rare non plus que des Moba-Gurma aient passé au Ghana toute leur vie active, sans avoir pour autant coupé tous les liens avec la société d'origine. Variété d'emplois possibles, variété de circuits migratoires aussi, y compris vers les grandes villes (Kumasi, Accra). Ainsi, le chef des Moba-Gurma d'Accra estimait à plus de 1 000 personnes, les ressortissants de sa société, installés à Accra et plus précisément dans le quartier de Nima. Nombre d'entre eux étaient passés directement de leur village à la capitale ghanéenne (1) où ils avaient trouvé, chez un frère, le gîte et le couvert.

### ...MULTIPLIENT LES CAUSES DE MIGRATIONS

L'accueil des migrants potentiels étant garanti, les rigueurs du système social, les contradictions internes, et les inégalités sociales et économiques qui en résultent, seront d'autant plus durement ressenties qu'il sera plus facile d'y échapper, en partie au moins, par la migration. A titre d'exemple de contestations sociales susceptibles de provoquer un départ en migration, nous nous contenterons d'évoquer les conflits relatifs au système matrimonial.

Les Moba et les Gurma pratiquent, entre autres, une forme de mariage par échange que l'on pourrait caractériser par la formule "je te donne ma soeur, tu me donnes la tienne". Ce type de mariage présente l'avantage certain de réduire considérablement le coût des prestations matrimoniales, mais aussi l'inconvénient majeur de manquer singulièrement de souplesse (2). Les groupes d'échange - lignages ou fragments de lignages - n'ont pas toujours une taille suffisante pour pallier les aléas de *sex ratio*, et il n'est pas rare que des cadets issus de groupes d'échanges frappés d'une forte masculinité soient condamnés à rester longtemps célibataires (3). Ces inconvénients du système pouvaient être contournés de deux manières au

---

(1) C'était le cas pour 43 des 59 migrants avec lesquels on a pu longuement s'entretenir à Nima. Beaucoup de migrants étaient célibataires et seraient venus "par manque de femmes". Tous, loin de là, n'avaient pas un emploi permanent.

(2) Vu les nombreux conflits que ce type de mariage suscitait déjà dans les années 1970, on pouvait penser qu'il tomberait rapidement en désuétude, or l'enquête démographique de 1985 montre qu'il est encore très pratiqué.

(3) Les garçons sont en effet mariés par rang d'âge au niveau du groupe d'échange tout entier.

moins, qui ne remettaient pas en cause l'ensemble de l'édifice. Le cadet pouvait obtenir comme épouse une fille qui n'était pas encore promise, hors circuit en quelque sorte, mais seulement après un travail intensif et étalé sur plusieurs années, dans les champs du futur beau-père (1). Il pouvait aussi, mais l'enquête démographique a montré que cette possibilité n'était guère utilisée, épouser une étrangère (une Bissa par exemple) contre versement d'une compensation matrimoniale. Mais ces solutions sont très coûteuses, en travail ou en numéraire, et la possibilité de migrer au Ghana va ouvrir des perspectives nouvelles. Ce ne sont pas seulement les dysfonctionnements du système qui vont être contestés mais le système lui-même qui va être remis en cause par certains membres de la société. C'est le cas des cadets, mais aussi de filles qui acceptent moins facilement que par le passé de se voir imposer un mari, éventuellement très âgé. Or, le fait pour un garçon de ne pas accepter d'attendre son tour de mariage ou pour une fille de refuser le mari qui lui est destiné, peut avoir des conséquences sociales très graves : un aîné sera lésé, un groupe d'échange n'aura pas honoré sa dette en épouse, et cela peut entraîner des divorces en chaîne. Partir le plus vite possible au Ghana sera l'objectif premier des dissidents : emprunter à cet effet des circuits dûment éprouvés et trouver refuge auprès de "frères", primera toute considération immédiate sur l'intérêt économique de la migration.

Ainsi retrouve-t-on au Ghana : nombre de migrants venus là, en attente de mariage, pour "faire leur jeunesse", le commerce des filles hors mariage étant réputé plus facile; des migrants qui avaient ravi la femme du voisin ; d'autres encore qui s'étaient mariés trop tôt ou pas avec la fille qui leur était destinée, attendant au Ghana que le temps et l'acquisition d'une progéniture, fassent oublier à la famille d'origine les sérieux désagréments que la transgression des règles leur avait fait subir. Ces mariages par enlèvement (*pwotugnu*), en fait par consentement mutuel, peuvent aussi être régularisés *a posteriori*, donner naissance à de nouveaux échanges et permettre ainsi au système d'y retrouver son compte.

#### AU POINT QUE LA MIGRATION DEVIENT UN RITE DE PASSAGE...

Compte tenu de l'importance des flux entre le Nord-Togo et le Ghana, point n'est besoin aujourd'hui d'avoir l'esprit pionnier pour partir en migration, et les récits épiques de migrants qui partaient à pied, à travers la forêt infestée de lions, affronter la barbarie des Ashanti, n'impressionnent plus guère. Partir n'est plus héroïque, mais rester est déshonorant, et il n'est pas rare, encore aujourd'hui, d'entendre de la bouche même d'anciens migrants, que la "migration-voyager", c'est

---

(1) L'épouse acquise dans ces conditions est désignée par le terme de *pwokuul* (femme gagnée par la houe). Mais il existe encore d'autres formes de mariage (voir M. PILON, sept. 1984)

comme un second "couvent" (une seconde initiation), même s'ils considèrent qu'aujourd'hui c'est plus facile qu'hier. Un jeune qui n'a pas encore voyagé, pourra s'entendre qualifié de *sabonsoal*, terme dérivé de l'expression haoussa *saborzona*, utilisée par les anciens migrants pour désigner les nouveaux venus au Ghana "ceux qui ne connaissent rien". Exhiber des colifichets rapportés du Ghana est encore un atout de séduction non négligeable. C'est une remarque d'une grande banalité qui a déjà fait l'objet de nombreux développements, à propos notamment des migrations des jeunes Mossi vers les plantations de Côte-d'Ivoire (1) : elle n'en est pas moins fondée.

### **MAIS LA RÉINTÉGRATION AU VILLAGE EST PARFOIS DIFFICILE**

Ce n'est pas le lieu ici d'exposer la difficile réadaptation de la société de départ qui perd régulièrement une part importante de sa main d'œuvre masculine jeune. Notons seulement que les Moba-Gurma restés au pays ont dû s'habituer à se passer des absents. Les femmes ont pris une part de plus en plus active dans l'agriculture et obtenu rapidement la possibilité de cultiver des champs personnels et d'accéder à des revenus substantiels : le retour de migrants qui accentuerait encore la pression foncière et limiterait d'autant l'extension des champs féminins n'est pas vraiment souhaité. De même, des jeunes restés au pays, ou n'ayant effectué qu'une brève migration au Ghana, ont pu, plus rapidement que prévu, accéder au statut de chef d'exploitation du fait de l'absence de leurs aînés : ils envisagent sans enthousiasme le retour de l'oncle ou du grand frère qu'il faudra nourrir en attendant la prochaine récolte, à qui il faudra céder des terres et éventuellement le statut de chef d'exploitation. Bref, si certains retours du Ghana sont pratiquement imposés (accession du fils aîné à la responsabilité de la famille lors du décès du père ; héritage d'une fonction traditionnelle, religieuse ou politique...) tous ne sont pas "espérés" et les conditions de réinsertion des migrants ne sont pas toujours bonnes. Si l'on ajoute à cela que revenir au pays, sans ressources, après de longues années d'absence, et avouer ainsi son échec, est très dévalorisant, on comprendra que l'ampleur des retours n'ait pas été à la hauteur des espérances des responsables togolais.

### **PAR DELÀ DES CHANGEMENTS NOTOIRES... DES CAUSES ÉCONOMIQUES TOUJOURS PRÉSENTES**

Evoquer les conflits sociaux qui peuvent être à l'origine de mouvements migratoires, attirer l'attention sur les facteurs favorables à l'auto-entretien de ces mouvements ne doit pas nous faire oublier que les facteurs économiques continuent d'agir de façon plus ou moins directe.

---

(1) Voir par exemple les travaux de J.M. KOHLER (1972).

Si l'on a pu parler, pour les migrations de l'entre-deux-guerres, de complémentarité économique entre migrants et société d'origine, il n'en est plus de même, pour une large part au moins, à la fin des années 1970. Peu à peu, les relations se sont distendues : les migrants restaient plus longtemps au Ghana et "mangeaient sur place le bénéfice", même si certains d'entre eux programmant leur migration comme par le passé, ont rapporté au village, outre les cadeaux en vêtements et en argent, des tôles pour couvrir les toits et surtout les premières charrues que l'on ait, semble-t-il, connu en pays moba. C'était notamment le cas de migrants originaires de villages proches de la frontière qui, en raison de la crise cacaoyère, s'étaient reconvertis, au Ghana même, à la culture du vivrier. Ce transfert de technologie, à l'initiative des migrants, a été ensuite encouragé par les services agricoles locaux. Un vieux chef de famille de Naki-Est appréciait la situation en ces termes : "Avant, ceux qui partaient au Ghana étaient très courageux, ils rapportaient de l'argent, des vêtements, des tôles et parfois une charrue, maintenant, ce sont des paresseux : ils rentrent au pays quand il y a de la nourriture et ils repartent au Ghana quand la nourriture commence à manquer et que le temps de la culture commence". Les entretiens menés auprès de migrants de passage au village et auprès de notables, non migrants (chefs de famille ou de quartiers) confirment très largement le fait : aux relations de complémentarité économique évoquées plus haut, a succédé au mieux une absence de relations, au pire un parasitage par les migrants de leur société de départ. De fait, la situation économique ghanéenne à l'époque, ne permettait guère qu'il en fût autrement.

Mais le fait que les conditions économiques du Togo paraissent alors meilleures que celles du Ghana, ne permettait pas de conclure que les migrants qui continuaient à passer la frontière faisaient preuve d'une absence totale de rationalisme économique. Deux constatations s'imposaient déjà : les Moba et les Gurma que l'on a confondus, dans un premier temps, pour une description globale des mouvements migratoires, n'étaient pas affectés par ce phénomène avec la même intensité (les Gurma migraient déjà plus que les Moba), et au sein de chacune de ces sociétés, tous les groupes sociaux n'étaient pas concernés au même degré. Une analyse rapide de l'impact des opérations de développement sur les systèmes de production locaux montrera que si le développement peut être un pôle d'attraction pour des migrants et/ou de stabilisation pour la population locale, il peut aussi, par les inégalités sociales et économiques qu'il crée ou qu'il contribue à renforcer, jouer un rôle inverse et expulser des migrants.

### **Développement local, inégalités socio-économiques et migrations**

Il serait trop long d'examiner en détail toutes les tentatives de développement dont le Nord-Togo a fait l'objet. Contentons-nous d'en retracer les grandes lignes... Jusqu'en 1957, l'accent a été mis sur le développement de l'arachide. Puis, sous l'impulsion du Secteur de modernisation du Nord (SEMNORD), de 1957 à 1962, viendra le temps de la riziculture et de la pisciculture. A partir de 1962, le Bureau pour le développement de la production agricole (B.D.P.A), qui apportera ensuite son aide à la Société régionale d'aménagement et de développement (SORAD), prônera la prise en compte simultanée de tous les aspects du développement (création de groupements paysans, prêts de campagne et d'équipement, promotion de la culture attelée et de la riziculture, diffusion d'engrais et de nouvelles variétés d'arachides...). A partir de 1974, la Société togolaise de coton (SOTOCO) développera la culture du coton; et en 1980, le Fonds européen de développement (FED) financera un projet qui, pour l'essentiel, reprendra à son compte les thèmes techniques et les modes d'encadrement préconisés jadis par le B.D.P.A. Mais il faudrait également évoquer les interventions, très variées, de nombreuses Organisations non gouvernementales (O.N.G.).

Quelles pouvaient être les conséquences de toutes ces actions en faveur du développement, au niveau du système d'appropriation des terres et de la répartition du travail et des revenus (1) ?

La terre appartient au clan premier "débrousseur", dont le descendant par primogéniture assume encore de nos jours les fonctions de maître de la terre (*otindan*) (2) responsable du culte du *tigban* ("peau de la terre") regroupant tous les ancêtres à partir de la cinquième génération et jusqu'au fondateur (cf. SURGY (A. de) 1983). Une partie du territoire clanique a pu être, par la suite, attribuée ou prêtée à d'autres communautés, mais vu la densité de population, il y a longtemps que les prêts éventuels ne sont plus consentis qu'à des individus. On a même pu noter que des clans, bien dotés en terre mais soucieux de préserver l'avenir, se ménageaient des réserves foncières. Ainsi, des ressortissants de clans allochtones avaient pu obtenir des terres, mais dans la limite de ce qui était nécessaire pour assurer la nourriture de la famille. Dans le cadre d'une économie d'auto-subsistance, les inégalités foncières étaient donc plus théoriques que

---

(1) Pour davantage de précisions sur ces différents points, voir G.PONTIE (1986).

(2) Pour connaître l'identité du clan propriétaire de la terre par delà les discours souvent contradictoires des informateurs, il suffisait, quelque soit le village, de connaître le clan d'appartenance de l'*otindan*.

réelles. Il en va différemment avec le développement de l'arachide et plus récemment du coton -même si ces cultures n'occupent encore que de faibles superficies- et plus encore avec le développement de la culture attelée qui permet, dans certaines situations (1), l'extension des superficies cultivées. Les unités de production allochtones sont rapidement limitées par le manque de terre, et ce sont bien évidemment les dépendants (femmes et jeunes hommes) qui en subissent en premier les conséquences. Les résultats de l'enquête de 1985 laissent à penser que le fait, pour les dépendants, de ne pas disposer de champs personnels constitue un argument migratoire important, que cette situation soit le résultat d'un manque de terre ou du désir, notamment chez les Gurma, de retarder l'accession des jeunes à une certaine indépendance économique (2). Une analyse rapide du fonctionnement des unités de production nous permettra de mieux comprendre le phénomène.

L'unité de production, qui correspond généralement à l'unité de résidence (*naag*) (3), peut regrouper plusieurs familles élémentaires, placées sous la direction de l'homme le plus âgé du groupe. L'ensemble des actifs travaillent en premier lieu sur les champs collectifs destinés à assurer la subsistance de l'ensemble des membres de l'unité de production. Chaque individu (femmes mariées, en pays moba du moins (4), hommes mariés ou célibataires) peut ensuite cultiver un champ personnel pris généralement sur les réserves de terre attribuées au lignage, dont il pourra disposer de tout ou partie de la récolte. Faute de terres disponibles, priorité sera accordée aux champs collectifs et les revenus personnels des dépendants en subiront les conséquences. Il n'est donc pas étonnant que les zones les plus peuplées fournissent le plus fort contingent de migrants (5, voir page suivante). Mais il peut y avoir des exceptions notoires : ainsi, en 1976-77, le canton densément peuplé de Korbongu, fournissait peu de migrants du fait, disaient les villageois, du développement du commerce, de la riziculture et du jardinage.

---

(1) La charrue n'étant pas encore utilisée pour le sarclage, l'extension des surfaces ne se justifie que si l'on dispose d'une main d'œuvre familiale importante ou si l'on peut mobiliser de la main d'œuvre extérieure.

(2) Ainsi, en 1985, pour la tranche d'âge des hommes de 15-29 ans, on constate que les Gurma migrent plus massivement que les Moba (18,3 % contre 10,2 %), mais aussi - d'après les données recueillies auprès des résidents au pays- qu'ils accèdent moins facilement à un champ personnel que leurs voisins moba (50,8 % contre 63,2 % pour les hommes mariés, et 43,1 % contre 57,7 %, dans le cas de non mariés).

(3) Mais la *naag* peut aussi regrouper plusieurs unités de production.

(4) Les femmes Moba sont devenues agricultrices à part entière depuis peu de temps (probablement fin des années 1950), les femmes Gurma qui leur avaient emprunté le pas étaient encore extrêmement rares à la fin des années 1970. Mais cette différence s'est fortement atténuée depuis.



Mais l'accès aux revenus personnels n'est pas seulement fonction des disponibilités en terre, il est également lié au rapport actif/inactif au sein de l'unité de production : plus ce rapport est faible, plus les actifs ont des difficultés à dégager du temps pour travailler dans leurs champs personnels. Conséquence éventuelle de migrations antérieures, le poids des inactifs peut être une cause supplémentaire de migration pour de jeunes agriculteurs dépossédés d'une part trop importante des fruits de leur travail. Faute de revenus suffisants, il peut alors y avoir éclatement de l'unité de production et redistribution de ses membres entre plusieurs autres unités apparentées ou migration de l'ensemble de la famille. C'est là un des facteurs de l'auto-entretien des mouvements migratoires, qui mériterait une étude spécifique.

L'effet du développement de la culture attelée sur la différenciation socio-économique et les mouvements migratoires est encore plus net. En effet, l'utilisation de la culture attelée permet aussi, et peut-être surtout, d'effectuer plus rapidement les opérations de préparation des champs et de semailles, et d'accorder par là même aux dépendants davantage de temps pour la mise en place de leurs propres cultures. En 1977 déjà, la culture attelée était considérée comme un frein aux mouvements migratoires et une incitation au retour du Ghana : la pénibilité du travail est beaucoup moindre - c'est un point très important - et l'accès aux revenus personnels plus facile. Par comparaison, les membres des unités de production dépourvues de charrue supportent d'autant plus difficilement leur situation.

Les inégalités d'accès à la terre, à l'utilisation de la charrue, aux cultures de rente... ont engendré ou contribué à renforcer les inégalités sociales et économiques entre unités de production et, au sein de ces unités de production, entre dépendants susceptibles d'avoir accès ou non aux revenus monétaires. Or, disposer d'un revenu monétaire fait désormais partie du minimum vital, et l'incitation à migrer sera d'autant plus forte qu'il est plus difficile de se procurer de l'argent sur place. C'est à cela que les jeunes migrants faisaient allusion lorsqu'ils justifiaient leur départ par le manque de terre. En somme, plus encore que le faible niveau de la production, c'était le mode de distribution des revenus au sein de l'unité de production qui était contesté. Certains jeunes préféraient vivre d'expédients au Ghana et à l'occasion "parasiter" leur société d'origine, plutôt que de

---

(5) (voir page précédente) Les taux de migrations chez les Moba-Gurma de la classe d'âge des 15-29 ans étaient, en 1985, de 15,8 % pour les zones à forte densité et de 9,9 % seulement pour les autres. Mais la relation entre densité de population et taux migratoires était beaucoup plus nette chez les Moba que chez les Gurma.

manier la daba à la seule fin de nourrir la famille. Il est donc difficile d'affirmer que ces migrations étaient dénuées de tout contenu économique.

A cette différenciation économique au niveau des unités de production se superposait une différenciation entre les deux ethnies. Ainsi, les Moba ont globalement mieux répondu que les Gurma aux messages techniques véhiculés par les différents acteurs du développement, à la diffusion de la culture attelée notamment. L'explication en est malaisée, d'autant qu'il est difficile d'évoquer des particularismes culturels, si l'on se souvient que les Moba, pas plus que les Gurma, ne constituent un groupe homogène, et que les différences éventuelles seraient à rechercher plus au niveau clanique qu'ethnique. La proximité géographique du Ghana a sans doute joué en faveur des migrants moba qui ont pu s'insérer plus précocement et plus massivement que leurs homologues gurma dans l'agriculture vivrière ghanéenne, s'imprégner de nouvelles techniques et transférer, de façon spontanée, la culture attelée dans leur village. Mais en contrepartie, ils ont dû fréquemment acheter des boeufs de traction, alors que leurs voisins gurma, mieux pourvus dans ce domaine, auraient pu n'acheter que la charrue. Les différences ont été rapidement très sensibles, puisque le B.D.P.A., qui intervenait sans discrimination sur l'ensemble de la région des savanes, estimait, en 1975, que 18 % des exploitations du Nord du pays moba et 8 % au Sud, pratiquaient la culture attelée, alors que les proportions n'étaient que de 5 % pour la partie du pays gurma proche de Dapaon et 0,5 % pour la partie la plus à l'Est (A. TOURNE, 1965).

***La situation actuelle : une différenciation économique accrue, une réorientation des mouvements migratoires***

S'il est difficile d'expliquer la naissance des différenciations économiques entre Moba et Gurma, il est plus aisé par contre de comprendre pourquoi elles se sont rapidement amplifiées. Les bailleurs de fonds, par l'intermédiaire de la SOTOCO et de l'agence FED, ont concentré leurs efforts sur le pays moba, plus peuplé et réputé plus réceptif au progrès que le pays gurma. Les Moba bénéficiaient donc de crédits plus substantiels et d'un encadrement plus dense que leurs voisins gurma confiés aux soins des structures nationales et des ONG... et 60 % des unités de production relevant de l'agence FED pratiquent la culture attelée.

L'enquête de 1985 a permis d'évaluer de façon plus précise les différents aspects de cette différenciation socio-économique entre les deux sociétés.

<b>Indices économiques</b>	<b>Moba</b>	<b>Gurma</b>
% des exploitations pratiquant la culture attelée .....	40,4 %	4,6 %
% des exploitations pratiquant la culture du coton sur les champs collectifs.....	45,4 %	28,9 %
% des exploitations comportant au moins une construction recouverte de tôle.....	23,9 %	15,4 %
% des exploitations possédant au moins un poste de radio.....	26,4 %	14,3 %

Les indices économiques montrent, notamment, un développement plus important chez les Moba de la culture attelée et de la culture du coton, avec en corollaire une plus grande richesse .

L'analyse socio-démographique des structures des unités de production et de leur cycle de vie, est également très éclairante.

<b>Indices socio-démographiques</b>	<b>Moba</b>	<b>Gurma</b>
âge moyen au premier mariage des hommes .....	23,8 ans	26,1 ans
âge moyen d'accession au statut de chef d'exploitation .....	35,0 ans	37,0 ans
% d'exploitations comprenant au moins un frère marié (et sa famille) .....	12,6 %	21,6 %
% de chefs d'exploitation étant devenu par séparation .....	52,0 %	41,0 %
% de chefs d'exploitation sachant lire et écrire .....	11,9 %	7,5 %

On constate qu'en pays moba, les hommes se marient plus jeunes et accèdent au statut de chef d'exploitation plus tôt et plus souvent, qu'en pays gurma, par séparation que par héritage (1), ceci expliquant en partie cela. Et, si l'on se souvient que nombre de migrants, avec lesquels on avait pu s'entretenir en 1976-78, justifiaient leur migration par le manque de femmes et surtout par leur désir d'avoir de l'argent, on comprend mieux pourquoi les Gurma migrent plus massivement que les Moba.

---

(1) Créer, plus jeune, sa propre unité d'exploitation en se séparant de celle de son père (ou de son oncle), est certes l'indice d'un accès plus précoce à une certaine indépendance sociale et économique, mais peut-être aussi, dans le cas de clans propriétaires de terres, le résultat d'une stratégie familiale visant à occuper le maximum de terres. C'est en effet lors de la création d'une nouvelle unité de production que le chef de terres attribue le plus facilement des parcelles prélevées sur les réserves foncières.

Le profil du migrant, établi de façon plus précise par l'enquête de 1985, ne semble pas différer fondamentalement de ce qu'il était en 1977-78. Les migrations masculines concernent essentiellement les classes d'âge de 15 à 29 ans (pour les groupes d'âge de 15-19, 20-24 et 25-29 ans, les pourcentages d'absents étaient respectivement de 16,1 %, 27,3 % et 14,3 %). Elles sont majoritairement le fait de célibataires (77,1 %), socialement et économiquement dépendants (1).

Par contre, la destination des mouvements migratoires, on l'a vu, a profondément évolué au cours des dix dernières années : la réorientation vers la Côte-d'Ivoire est devenue une réalité. Les pionniers (anciens migrants réinstallés au Togo ou encore présents au Ghana) ont pu créer de nouvelles filières migratoires, notamment vers les plantations caféières, empruntées désormais par des candidats au premier départ qui préféraient jusqu'alors la filière ghanéenne, plus rassurante, même si elle était moins rentable économiquement. La Côte-d'Ivoire accueille désormais plus de la moitié des migrants à la recherche d'un emploi, contre un peu moins d'un quart pour le Ghana. Si l'on en croit les jeunes migrants de passage et quelques chefs d'unités de production interrogés à ce sujet, les revenus rapatriés de Côte d'Ivoire, destinés en partie à l'aide à la famille mais plus encore à l'investissement immobilier à Dapaon, seraient très importants (2) : ils ne manqueront pas de susciter de nouvelles vocations migratoires.

### ***Perspectives***

A l'issue de cette analyse rapide de l'évolution de la relation migration-développement, il convient de s'interroger sur son devenir. Nous avons noté que le processus migratoire tient à la fois de la situation socio-économique dans la société de départ et des conditions économiques dans la zone d'accueil, déterminant la rentabilité de la migration. Deux interrogations s'imposent donc pour l'avenir : l'une concerne l'évolution démographique, économique et sociale du pays moba-gurma, l'autre a trait aux possibilités extérieures de poursuite des mouvements migratoires.

Parce que les migrations touchent surtout les jeunes hommes, qui constituent la population active par excellence, l'un des objectifs des

---

(1) Hormis les individus au lien de parenté non précisé (14,5 %), près de la moitié (45,8 %) des migrants sont des fils du chef de ménage, 29,7 % sont des frères, 4,6 % des neveux.

(2) A Naki-Ouest par exemple, on nous citait, en 1987, le cas de deux frères migrants en Côte-d'Ivoire qui avaient envoyé à leur frère aîné resté au village, respectivement 600 000 et 800 000 CFA pour acheter terrains en ville et bœufs de labour, auxquels il fallait ajouter un cadeau substantiel au frère en question.

différentes actions de développement est de fixer les jeunes à la terre. Mais pour y parvenir, encore faudrait-il que les jeunes moba-gurma puissent trouver au village ce qu'ils partent chercher ailleurs, pour eux-mêmes et/ou pour leur famille : l'argent. L'argent pour acquérir une plus grande indépendance économique, mais aussi pour aider la famille : acheter le mil qui fait défaut, améliorer l'habitat, compléter l'équipement, se soigner, mieux s'habiller... Autant de besoins qui iront croissant.

Nous avons vu que les possibilités d'accès des jeunes hommes à un champ personnel, et donc à des revenus, pouvait influencer sur l'intensité du phénomène migratoire, par delà les problèmes de densité de population et de situation foncière. Même si le changement dans les rapports de production, favorable au maintien des jeunes au village, s'intensifiait, il risque fort d'être insuffisant au regard d'une situation démographique et économique très critique.

Les possibilités de développement des emplois non agricoles apparaissant très faibles, dans les conditions actuelles, les seules sources de revenus monétaires demeurent les cultures de rente. Mais leur avenir apparaît aussi incertain que l'évolution des cours mondiaux du coton ou de l'arachide. En outre, vu le rythme annuel de la croissance démographique (entre 3 et 3,5 % par an) et son inévitable effet d'inertie, ainsi que les faibles perspectives d'une réelle intensification agricole en dépit des efforts entrepris, le déséquilibre entre population et ressources risque de s'aggraver. On entrera alors dans le cercle vicieux connu ailleurs : pression démographique/abandon de la jachère-déboisement-/érosion/appauvrissement des sols. Déjà perceptible, le problème de manque de terre va s'accroître rapidement. Ne risque-t-il pas d'exacerber la concurrence entre cultures vivrières et cultures de rente ?

Aussi, sans même parler des possibilités de revenus, on peut sérieusement se demander si, dans 20 ans, la production agricole aura suffisamment augmenté pour seulement nourrir une population qui, au rythme actuel, aura doublé. Autant de facteurs donc qui risquent d'accroître la population des migrants potentiels. Dans un tel contexte, la migration apparaît inévitable : elle pourrait même constituer un mal nécessaire, une "soupape" de sécurité, en quelque sorte.

Au niveau national, les perspectives sont limitées. Des migrations semblent se développer vers la région centrale encore peu peuplée. Mais cette zone connaît déjà un fort mouvement de colonisation, et

les terres disponibles se raréfient. Ce phénomène migratoire risque donc de trouver rapidement ses limites, d'autant que la forte croissance démographique ne caractérise pas la seule population moba-gurma, mais toutes les populations du Togo. La situation actuelle des plantations de café et de cacao de la région des plateaux, et les difficultés que connaît l'économie togolaise (sous tutelle du FMI depuis 1981) ne permettent guère d'envisager une intensification importante des migrations moba-gurma, tant vers les zones de plantation que vers Lomé.

Quant aux migrations vers l'étranger, leur orientation et leur intensité varient, nous l'avons noté, avec la situation économique qui prévaut dans les zones d'accueil, même si l'on a pu observer un certain décalage dans le temps entre l'évolution de la situation économique au Ghana et la réorientation des mouvements migratoires. Si le redémarrage de l'économie ghanéenne se confirme, on peut s'attendre à ce qu'il provoque un nouvel appel de main-d'œuvre, et une réactivation rapide des filières migratoires des Moba et des Gurma en direction de ce pays. Cependant, d'autres facteurs invitent à s'interroger sur les limites des migrations internationales qui ont constitué, et constituent encore aujourd'hui, une composante essentielle de la dynamique des populations ouest-africaines, pesant lourdement, dans un sens positif ou négatif, sur le développement économique des différents pays. La forte croissance démographique, et son effet d'inertie, est aujourd'hui une réalité pour la plupart des pays africains, créant une situation nouvelle. Même s'il y a, ici et là, des indices de reprise économique, la plupart des pays connaissent des difficultés croissantes. Les risques de concurrence, sur le marché du travail, entre la main-d'œuvre étrangère et la population autochtone sont réels, sans parler des problèmes socio-politiques induits. Il n'y a pas que dans les pays industrialisés que l'immigration pose des problèmes. Les mesures d'expulsion des étrangers prises par le Ghana en 1969 et le Nigéria en 1985, pour ne citer que ces exemples, témoignent de préoccupations protectionnistes. En ce qui concerne plus particulièrement les Moba, plusieurs milliers sont rentrés au Togo en 1986, à la suite d'affrontements avec les Konkomba du Nord-Ghana.

Pour l'instant, la migration, fruit d'une stratégie individuelle ou collective, liée en partie au moins au "développement inégal", continue à prévaloir dans nombre de sociétés, comme solution à leurs problèmes. Mais jusqu'à quand ?

**BIBLIOGRAPHIE**

- AMIN S., 1974 - **Introduction**. In AMIN (S.) ed. **Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest**. Londres, pp. 3-64.
- BECCARI M., 1985 - **Eléments pour une géographie du peuplement de la région des savanes**. Dapaong, 24 p. multigr.
- GASTELLU J.M., 1980 - **Les plantations de cacao du Ghana**. ORSTOM Petit Basam (Abidjan), 66 p. multigr.
- HAAN L.J. de, 1985 - **Monographie de Kantindî centre**. Université d'Amsterdam, Vol. I, 86 p. multigr. (Version provisoire).
- HILL P., 1963 - **The Migrant Cocoa-Farmers of Southern Ghana**. A study of Rural Capitalism. Cambridge University Press, Londres, 265 p.
- KOHLER J.M., 1972 - **Les migrations des Mossi de l'Ouest**. Travaux et Documents de l' ORSTOM., N° 18, Paris, 106 p.
- MERLET L., 1987 - **La protection de la faune au Togo : domaine réservé**. In *Politique Africaine*, N° 27 .
- PILON M., 1984 - **Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma du Nord-Togo**. Présentation des premiers résultats. ORSTOM; Lomé, 81 p. multigr.
- PILON M., 1985 - **Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma du Nord-Togo**. Présentation d'un programme de recherche.
- PILON M., 1988 - **Dynamique démographique et développement chez les Moba-Gurma (Nord-Togo)**. Communication séminaire de Kpalimé (4-9 juillet 1988), 8 p. multigr.
- PONTIE D., 1979 - **Les Moba de Lomé**. Thèse de 3° cycle, E.H.E.S.S., 232 p. multigr.
- PONTIE G., 1980 - **Notes sur les migrations moba-gurma (Nord-Togo)**. ORSTOM Lomé, 12 p. multigr.
- PONTIE G., 1986 - **Notes sur les migrations externes des Moba-Gurma du Nord-Togo**. In *Migrations togolaises, bilan et perspectives*. Université du Bénin, U.R.D., Lomé, pp. 139-166
- REY P .Ph., 1976 - **Les formes de la décomposition des sociétés pré-capitalistes au Nord-Togo et les mécanismes de migrations vers les zones de capitalisme agraire**. In REY (P.Ph.) ed. *Capitalisme négrier : la marche des paysans vers le prolétariat*. Maspéro, textes à l'appui, Paris.
- SURGY A. de, 1983 - **La divination par les huit cordelettes chez les Mwaba-Gurma (Nord-Togo)**. I - Esquisse de leurs croyances religieuses. L'Harmattan, Paris, 327 p.
- TOURNE A., 1975 - **La culture attelée dans la région des savanes**. B.D.P.A. rapport multigr.